

## Inauguration de l'Orée des Pins :

Le 28 mai, c'est presque 3 ans jour pour jour après la pose de la première pierre, qu'a eu lieu en présence de nombreuses personnalités et élus locaux, l'inauguration de la maison de retraite Intercommunale L'Orée des Pins, située à Neung/Beuvron. Pour l'occasion l'ensemble des résidents et du personnel s'étaient réunis. Après une visite complète de l'établissement, les invités ont pu écouter des chants préparés par certains et partager le verre de l'amitié.



A l'origine du projet, M. Claude Beaufiles à l'époque président de la Communauté de communes, aujourd'hui Conseiller régional, M. Michel Legourd maire de Neung/Beuvron, actuel président de la Communauté de communes et M. Guy Auger qui était maire de La

Marolle-en-Sologne, tous 3 rapidement rejoints et soutenus par l'ensemble des maires de la Communauté de communes.

Selon M. Patrice Martin-Lalande député de la circonscription de Romorantin, « si certaines étapes ont été difficiles à franchir au début pour dépasser l'esprit de clocher, c'est bien l'union de toutes les communes qui a fait leur force et permis de mener à bien ce projet ».



La communauté de communes maître d'ouvrage a dû modifier ses statuts pour intégrer la compétence « action sociale » et créer un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) à qui elle a confié la gestion de l'EHPAD de Neung ainsi que celle de la MARPA (foyer logement) de Dhuizon. Ce choix de gestion en direct présente un avantage financier puisque les collectivités territoriales ont la possibilité de récupérer le FCTVA ce qui représente une économie de 15 % et elles sont exonérées de la taxe sur les salaires.

Isabelle Henry porteuse du projet et directrice de son ouverture le 15/01/2009 jusqu'en juillet 2009 a été remplacée par la suite par Philippe Genoud qui est également directeur de la MARPA de Dhuizon. Sa priorité aujourd'hui, donner de la vie et une âme à la structure en développant l'ouverture vers l'extérieur et l'animation au sein de l'établissement tout en assurant une qualité d'accueil et de soin maximum.



### Une construction devenue nécessaire :

De nombreux dysfonctionnements étaient apparus dans les établissements de Neung/Beuvron et de La Marolle notamment en raison de leur vétusté et une étude menée par le SELC avait mis en valeur l'intérêt de se tourner vers la construction d'un nouveau bâtiment plutôt que vers la réhabilitation des deux anciens dont le coût aurait été de 30 % supérieur. De plus le nouvel EHPAD a permis de privilégier l'accessibilité avec une structure entièrement de plein pied, la création de lieux de vie et d'animation, une réorganisation des espaces logistiques et l'amélioration des conditions de travail du personnel. Un agrandissement de 17 lits de l'établissement d'Yvoy-le-Marron a été réalisé en parallèle.

### Une réalisation bien financée :

D'après Jérôme Charvin sous-préfet de Romorantin, « l'Etat accorde de l'importance à ce sujet. L'espérance de vie s'accroît d'un trimestre par an. Aujourd'hui 4 à 5 générations

peuvent coexister et c'est un véritable défi pour la collectivité ». Il a été attentif au caractère intercommunal et à la qualité du projet présenté. Le Coût total d'un montant de 10 284 980 € a été financé par le CNSA pour 1 800 000 €, le Conseil Général pour 1 729 580 €, la Région Centre pour 524 860 €, le FCTVA, la CRAM, la MSA, L'ADEME, Leader +, le reste ayant été financé par un emprunt de 4 500 000 €.



## Un bâtiment conforme aux exigences en matière de développement durable :

Comme le dit M. Maurice Leroy Président du Conseil général et député de la circonscription de Vendôme « en matière de développement durable il y a ceux qui en parlent et il y a ceux qui font ». Pour Alain Beignet Conseiller régional « c'est un projet intelligent » qui a su intégrer du bois dans sa construction ainsi qu'une chaufferie au bois qui permet de réaliser une économie de 127 500 € par an, soit un impact de 8% sur le prix de la journée. Ce choix permet également la valorisation du patrimoine forestier local et favorise le développement économique. L'entreprise Cizeau implantée à Ecoparc (Neung/Beuvron) travaille dans la fente de merrains (planches de chêne) utilisés pour la tonnellerie, les copeaux générés par le travail du bois sont utilisés pour alimenter la chaudière bois.



## Un projet architectural original :

Parfois critiquée au début, l'architecture originale de ce lieu se révèle être idéale. Conçu autour d'une salle d'animation et partagé en 10 secteurs, l'établissement est agrémenté de nombreux jardins et patios et de petits salons qui sont autant de lieux de rencontre et de convivialité. Signalons que cette réalisation menée par la société d'architecture Boitte à Romorantin fait partie des 40 projets sélectionnés pour participer à un prix d'architecture européen.



<http://www.neung-sur-beuvron.fr/ehpad.html>